

# **Directives du PNUD**

## **relatives aux rapports**

*concernant l'évaluation des flux  
d'investissement et des flux financiers  
visant à faire face aux changements  
climatiques*

**Version préliminaire 1.0**

12 juin 2009

## I. Introduction

Le présent document appartient à une série de trois qui constituent les orientations analytiques établies pour aider les pays dans leur évaluation des flux d'investissement et des flux financiers (FFI&FF) en rapport avec le projet du PNUD intitulé « Renforcement des capacités des pays en développement à élaborer des options de politique pour faire face aux changements climatiques dans divers secteurs et activités économiques ». Il contient des indications sur l'établissement des rapports relatifs aux évaluations nationales des FFI&FF. Les deux autres documents qui l'accompagnent sont les *Directives du PNUD relatives à l'établissement d'un programme de travail pour l'évaluation des flux d'investissement et des flux financiers* et le *Guide méthodologique du PNUD pour l'évaluation des flux d'investissement et des flux financiers visant à faire face aux changements climatiques*.

Les présentes directives sont conçues pour aider les pays à établir des rapports complets, transparents et cohérents sur le plan interne, qui seront utiles pour les instances gouvernementales nationales ainsi que pour les autres parties prenantes, investisseurs, chercheurs et autres gouvernements nationaux. Les rapports sur les FFI&FF contiennent :

- Un aperçu général de la méthodologie et des données utilisées pour l'évaluation des FFI&FF;
- Des estimations des augmentations, diminutions et changements des FFI&FF nécessaires pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation ou d'atténuation dans les secteurs clés de l'économie nationale;
- Des informations sur les entités investisseuses et les sources de financement d'où proviendraient les changements d'investissements dans les secteurs clés et sur les politiques et/ou mesures incitatives nationales qui seraient nécessaires pour réorienter ou accroître les investissements effectués par ces entités;
- Une analyse des avantages et des dommages susceptibles de résulter des mesures d'adaptation et d'atténuation; et
- Un sommaire des incertitudes significatives quant aux résultats et des limitations de l'évaluation.

Ces informations ont pour objet d'aider les décideurs gouvernementaux à planifier dans le long terme pour prendre en considération les changements climatiques dans les secteurs clés ainsi qu'à participer aux négociations internationales en cours dans le contexte de la CCNUCC. Elles peuvent également servir à sensibiliser les parties prenantes dans le pays et à améliorer leur compréhension des investissements en faveur de l'atténuation et de l'adaptation, aider les investisseurs potentiels à évaluer les possibilités d'investissement et fournir des aperçus sur la méthodologie à d'autres gouvernements nationaux qui en sont au stade de la conception et de la réalisation des évaluations de FFI&FF relatifs aux changements climatiques.

Il est recommandé que les pays se servent des présentes *Directives du PNUD relatives aux rapports* parallèlement au *Guide méthodologique*. Cela contribuera à l'efficacité et à l'exhaustivité des rapports. Il est conseillé de compiler les rapports au fur et à mesure du

déroulement des travaux, ce qui évite des redondances d'efforts ultérieures pour retrouver l'information et le risque de pertes d'information.

Le présent document s'articule en trois sections :

1. Orientations générales sur les rapports;
2. Orientations détaillées sur les rapports;
3. Feuilles de calcul illustrant la fourniture de données fondamentales (voir le fichier Excel distinct).

## II. Orientations relatives aux rapports

### 2.1 Orientations générales

#### 2.1.1 Plan des rapports

Chaque pays devrait établir un rapport distinct pour chaque évaluation des FFI&FF sectoriels entreprise, ainsi qu'un bref rapport sommaire présentant une synthèse des évaluations sectorielles. L'encadré 1 contient le plan du rapport sommaire et l'encadré 2 celui des rapports sectoriels. Ces rapports doivent être autonomes, c'est-à-dire que chacun d'entre eux doit faire une synthèse complète et être indépendant des autres rapports sectoriels. Les informations trop détaillées et/ou volumineuses pour être données dans un rapport sectoriel devraient faire l'objet d'annexes. Il n'est pas prévu de glossaire pour l'un ou l'autre de ces deux types de rapports, mais les pays sont libres d'en inclure dans leurs rapports s'ils estiment qu'ils présentent de l'utilité pour leurs lecteurs.

Des orientations détaillées sur le contenu du rapport sommaire et des rapports sectoriels sont données ci-dessous dans la section 2.2.

#### 2.1.1 Public et plan du rapport

Les rapports nationaux sur les FI&FF ont pour public principal les décideurs politiques gouvernementaux et il convient donc que le ton et la teneur du rapport sommaire et des rapports sectoriels soient adaptés en conséquence. En d'autres termes, les rapports doivent être rédigés pour un public sophistiqué mais avec des définitions des termes techniques de manière à être compréhensibles pour les personnes de différents niveaux de spécialisation.

#### 2.1.2 Unités numériques

Il est important que les pays se conforment à des conventions harmonisées concernant les unités numériques pour permettre la comparaison des rapports d'un pays à l'autre. De même, les unités doivent être clairement indiquées pour éviter toute ambiguïté. Le *Guide méthodologique* recommande que les coûts soient exprimés en dollars des États-Unis et en valeur réelle (ajustée pour tenir compte de l'inflation) pour l'année 2005 (à savoir en dollars constants 2005). Ces unités, ainsi que les autres s'il y en a, doivent être clairement indiquées dans les rapports. Le *Guide méthodologique* recommande également que les pays escomptent les coûts futurs et il faut donc aussi que le/les taux d'actualisation soient clairement indiqués. Les autres données (telles que l'électricité, les émissions de gaz à effet de serre, les superficies, la consommation d'eau, les rendements agricoles, l'élévation du niveau de la mer) doivent être exprimées en unités métriques traditionnelles (kilowatt-heures, tonnes, kilomètres carrés ou hectares, degrés Celsius, litres ou mètres cubes, millimètres ou centimètres). Les indications relatives aux unités doivent être complètes pour éviter les erreurs d'interprétation. Par exemple, il importe de préciser si les densités de biomasse forestière sont en unités de matière sèche ou en unités de masse de carbone (à savoir en tonnes de matière sèche par hectare ou en tonnes de carbone par hectare, et pas simplement en tonnes par hectare).

---

**Encadré 1 : Plan du rapport sommaire sur les FI&FF**

1. Introduction
    - 1.1. Objectifs
    - 1.2. Choix des secteurs
    - 1.3. Analyses précédentes utilisées
    - 1.4. Arrangements institutionnels et collaborations
    - 1.5. Méthodologie fondamentale et termes clés
  2. Sommaires des évaluations sectorielles
  3. Tableaux sommaires des coûts d'investissement incrémentaux
  4. Références
- 

---

**Encadré 2 : Plan des rapports sectoriels sur les FI&FF**

1. Introduction
  - 1.1. Objectifs
  - 1.2. Contexte
    - 1.2.1. Analyses précédentes utilisées
    - 1.2.2. Arrangements institutionnels et collaborations
    - 1.2.3. Méthodologie fondamentale et termes clés
2. Portée, données d'entrée et scénarios
  - 2.1. Portée sectorielle
  - 2.2. Données d'entrée et scénarios
    - 2.2.1. Période d'évaluation et paramètres de calcul des coûts
    - 2.2.2. Approche analytique
    - 2.2.3. Données historiques sur les FI, FF, coûts d'O&M et coût des subventions
    - 2.2.4. Scénario de base
    - 2.2.5. Scénario d'atténuation (ou d'adaptation)
3. Résultats
  - 3.1. Changements des FI, FF, coûts d'O&M et coût des subventions
  - 3.2. Implications politiques
  - 3.3. Incertitudes clés et limitations de la méthodologie
4. Références

Annexes

---

### 2.1.3 Présentation des données numériques

Les pays doivent, au minimum, présenter les données numériques sous forme de tableaux dans leurs rapports. Toutefois, ces données sont souvent plus informatives pour les lecteurs, et plus intéressantes, sous forme graphique (histogrammes ou courbes) que sous forme tabulaire. Les pays sont donc encouragés à présenter les données particulièrement importantes sous ces deux formes. Lorsque les données sont présentées sous forme graphique, elles doivent aussi l'être sous forme tabulaire, soit dans le rapport proprement dit, soit en annexe, de manière à ce que les lecteurs qui le souhaitent puissent se reporter aux chiffres précis.

## 2.2 Orientations détaillées sur l'établissement du rapport

### 2.2.1 Rapport sommaire sur les FI&FF

Le rapport sommaire sur les FI&FF doit s'articuler en quatre parties : 1) une introduction contenant les informations contextuelles clés sur l'ensemble de l'évaluation des FI&FF, 2) un résumé succinct de chaque évaluation des FI&FF sectoriels, 3) des tableaux sommaires des coûts d'investissement incrémentaux pour tous les secteurs, et 4) une liste de références. L'introduction devrait contenir des informations suffisantes pour permettre aux lecteurs de comprendre les objectifs et la méthodologie sans lire les rapports sectoriels eux-mêmes ou le Guide méthodologique, de manière à ce que les sommaires sectoriels et les tableaux de synthèse faisant suite à l'introduction soient clairs. Le rapport sommaire devrait être de six à dix pages (sa longueur étant essentiellement déterminée par le nombre d'évaluations sectorielles effectuées et par la complexité des secteurs concernés). Il conviendra d'éviter le langage technique autant que possible pour que le rapport soit accessible pour un large public.

Veillez fournir les informations suivantes dans le rapport sommaire :

- 1) Introduction (2-3 pages)
  - a) Objectifs (1 paragraphe)  
Indiquer succinctement les objectifs généraux de l'évaluation des FI&FF.
  - b) Choix des secteurs (1 paragraphe)  
Donner la liste des secteurs/types de mesures retenus pour l'évaluation (ex. : énergie/mesures d'atténuation), et expliquer brièvement ce qui a motivé leur choix (ex. : priorités des parties prenantes, priorités de développement, importance économique, part des émissions, potentiel d'atténuation, vulnérabilité aux changements climatiques).
  - c) Analyses précédentes utilisées (1 paragraphe)  
Donner la liste des analyses précédentes qui ont été utilisées pour l'évaluation des FI&FF (ex. : Programmes d'action nationaux pour l'adaptation) et décrire comment elles ont été utilisées.
  - d) Arrangements institutionnels et collaborations (1 paragraphe)  
Décrire les arrangements institutionnels et les collaborations établis pour l'évaluation des FI&FF (c.-à-d., indiquer avec qui et dans quels buts ces arrangements ont été conclus).
  - e) Méthodologie fondamentale et termes clés (environ 1 page)

Cette section devrait être une version fortement distillée de la section 2.1 du *Guide méthodologique* et être incluse dans le rapport sommaire de manière à ce que les lecteurs n'ayant pas lu le *Guide méthodologique* comprennent le rapport. On fournira des informations suffisantes pour que les lecteurs ne connaissant pas bien la méthodologie des évaluations comprennent les résultats<sup>1</sup>.

- i) Décrire brièvement la méthodologie fondamentale d'évaluation des FI&FF.
- ii) Définir brièvement les termes clés utilisés dans le rapport, notamment les flux d'investissement, flux financiers, coûts d'opération et maintenance, entités investisseuses, sources de fonds de FI&FF, scénario de base, scénario d'atténuation, scénario d'adaptation, période d'évaluation et année de référence.
- iii) Expliquer comment ont été traités dans l'évaluation les externalités négatives (ex. : dégâts environnementaux non prévus) et les avantages (ex. : réduction des émissions de gaz à effet de serre, accroissement de la sécurité alimentaire) des mesures d'atténuation et d'adaptation pour lesquels les FI&FF ont été évalués.

## 2) Sommaires des évaluations sectorielles (environ 1 page chacun)

Donner un sommaire de chaque évaluation sectorielle contenant :

- a) Une description succincte de la portée précise du secteur;
- b) Une brève explication des raisons qui ont motivé le choix de la portée du secteur;
- c) L'année de référence et la période d'évaluation;
- d) Une description des mesures d'atténuation ou d'adaptation pour lesquelles les FI&FF ont été évalués;
- e) Un sommaire succinct des résultats comprenant :
  - i) Les changements cumulés significatifs (augmentations, diminutions et changements) des FI, FF et coûts d'O&M nécessaires pour faire face aux changements climatiques;
  - ii) Les changements annuels significatifs (augmentations, diminutions et changements) des FI, FF et coûts d'O&M nécessaires pour faire face aux changements climatiques;
  - iii) Les types d'investissements les plus significatifs (en termes de changements dans les investissements, ainsi que d'autres critères tels que la cohérence avec les priorités nationales pour le secteur et les avantages connexes des investissements);
  - iv) Les types d'investissements qui ont la plus haute priorité nationale et pourquoi (ex. : objectifs de développement nationaux et sectoriels, externalités positives et négatives);
  - v) Les entités d'investissement et les sources de financement qui seraient responsables de types d'investissements les plus significatifs et/ou les plus prioritaires<sup>2</sup>;
  - vi) Les politiques intérieures et/ou les types d'incitatifs qui seraient nécessaires pour réorienter et/ou accroître les FI&FF de base pour atteindre les objectifs d'atténuation ou d'adaptation;
  - vii) Les incertitudes clés et les limitations de la méthodologie.

<sup>1</sup> Cette section figurera également dans les rapports sectoriels. Elle doit être incluse dans tous les rapports étant donné que certains lecteurs ne liront que le rapport sommaire ou l'un des rapports sectoriels.

<sup>2</sup> Les types d'investissements qui sont les plus significatifs ne sont pas nécessairement ceux auxquels la plus haute priorité est accordée.

### 3) Tableaux sommaires des coûts d'investissement incrémentaux (2 pages)

Remplir deux tableaux, tableaux 1 et 2, pour les résultats relatifs aux FI et FF sectoriels. Ces tableaux correspondent aux tableaux 2-11 et 2-12 du chapitre II du *Guide méthodologique*. Le nombre de colonnes dépend du nombre d'évaluations sectorielles effectuées dans le pays. On notera qu'il est assumé dans ces tableaux que toutes les évaluations sectorielles sont effectuées sur la période 2005-2030; il peut y avoir lieu de modifier cela également. Si les ressources le permettent, les pays pourront présenter aussi une illustration graphique de ces résultats pour les FI et FF. C'est ainsi, par exemple que les données du tableau 1 pourront aussi être présentées sous forme d'histogramme et celles du tableau 2 sous forme de courbe.

On notera que les valeurs présentées dans le tableau 1 devraient être actualisées, mais pas celles du tableau 2. Les valeurs du tableau 1 devront être définies en calculant d'abord les valeurs incrémentaux annuelles (pour chaque entité investisseuse/source de financement, à savoir  $\Delta FI$  ( $TI_{TOUS}$ ,  $EI/SF_j$ ,  $AN_t$ ) comme défini par l'équation 2.12 du *Guide méthodologique*), puis en escomptant les valeurs incrémentaux annuelles et enfin en additionnant les valeurs incrémentaux annuelles actualisées pour toutes les années. Étant donné que les valeurs du tableau 2 ne sont pas actualisées, la somme de chacune des colonnes du tableau 2 n'est pas égale au total de la colonne correspondante du tableau 1. Comme il est décrit dans le *Guide méthodologique*, il est recommandé en tant que méthode d'évaluation des FI&FF que les pays appliquent soit un taux d'actualisation public soit un taux d'actualisation privé pour tous les investissements de chaque secteur, selon que ce sont des investissements publics ou des investissements privés qui dominent le secteur. On pourra également, si l'on l'estime préférable, appliquer un taux d'actualisation public pour tous les secteurs de l'évaluation des FI&FF.

### 4) Références

Donner la liste des références citées dans le rapport sommaire.



**Tableau 1 : FI & FF incrémentaux cumulés actualisés pour tous les investissements dans chaque secteur, par entité investisseuse et source de financement**

Note : Il conviendra de modifier le nombre de colonnes de ce tableau selon le nombre d'évaluations sectorielles effectuées. L'ordre des colonnes (de la gauche vers la droite) doit correspondre à l'ordre dans lequel les sommaires sectoriels sont présentés dans le rapport. Il conviendra peut-être aussi de modifier la période d'évaluation indiquée dans le descriptif d'entête de colonnes. Si l'on a utilisé différentes périodes d'évaluation pour différentes évaluations sectorielles, il faudra l'indiquer dans les cellules correspondant à chaque secteur (ex. : Secteur A (2005-2025)). Il faudra peut-être aussi modifier les unités (millions de \$EU 2005). On ajoutera deux notes inframarginales au bas du tableau : 1) une note indiquant si les valeurs des fonds gouvernementaux/intérieurs comprennent les subventions; et 2) une note expliquant que les valeurs cumulées sont actualisées et indiquent le/les taux d'actualisation.

Entités investisseuses	Source des fonds des FI&FF		Investissements sectoriels incrémentaux cumulés (2005-2030) en valeur actualisée (en millions de \$EU 2005)							
			Atténuation				Adaptation			
			Secteur A		Secteur B		Secteur B		Secteur C	
			$\Delta$ FI	$\Delta$ FF	$\Delta$ FI	$\Delta$ FF	$\Delta$ FI	$\Delta$ FF	$\Delta$ FI	$\Delta$ FF
Ménages	Intérieur	Avoirs et dettes								
	Total Fonds des ménages (tous intérieurs)									
Entreprises	Intérieur	Avoirs intérieurs (y inclus cash flow interne)								
		Emprunt intérieur (obligations et prêts)								
		Total Sources intérieures								
	Étranger	Investissement étranger direct (IED)								
		Emprunts de l'étranger (prêts)								
		Aide de l'étranger (APD)								
		Total Sources étrangères								
	Total Fonds des entreprises									
Entités gouvernementales	Intérieur	Fonds intérieurs (budgétaires)								
	Étranger	Emprunts de l'étranger (prêts)								
		Aide extérieure bilatérale (APD bilatérale)								
		Aide extérieure multilatérale (APD multilatérale)								
		Total Sources étrangères								
	Total Fonds de l'État									
Total (toutes entités investisseuses et toutes sources)										



## 2.2.2 Rapports sectoriels sur les FI&FF

Les rapports sectoriels doivent comporter quatre chapitres : 1) une introduction contenant les principales informations sur le contexte de l'évaluation des FI&FF sectoriels, 2) une description de la portée du secteur, des scénarios et des données entrées, 3) une synthèse des résultats, 4) une liste de références. On ajoutera une ou plusieurs annexes à la fin du rapport pour le matériel trop volumineux ou trop détaillé pour être placé dans le rapport proprement dit. Les rapports sectoriels doivent être d'une longueur de 25 à 40 pages environ, liste de référence et annexes non comprises<sup>3</sup>. Il conviendra de définir les termes techniques et les acronymes de manière à ce que le rapport soit accessible à un large auditoire.

Veillez donner les informations suivantes dans chaque rapport sectoriel :

### Chapitre 1: Introduction (2-3 pages)

- 1) Objectifs (1 paragraphe)
  - a) Donner un aperçu général succinct des objectifs de l'évaluation sectorielle.
- 2) Contexte (1-2 pages)
  - a) Analyses précédentes utilisées (plusieurs paragraphes)
 

Donner la liste des analyses précédentes qui ont été utilisées pour l'évaluation sectorielle (ex. : Programmes d'action nationaux pour l'adaptation [PANA]), indique les principaux résultats pertinents de chacune et décrire brièvement comment elles ont été utilisées (ex. : le PANA a constaté qu'une mesure d'adaptation spécifique serait particulièrement efficace pour réduire la vulnérabilité dans le secteur considéré, et cette mesure a donc été incluse dans l'évaluation des FI&FF sectoriels).
  - b) Arrangements institutionnels et collaborations (plusieurs paragraphes)
 

Décrire les arrangements institutionnels et les collaborations établis pour l'évaluation sectorielle (c.-à-d., indiquer avec qui et dans quels buts ces arrangements ont été conclus) et décrire brièvement les interactions clés notamment les processus décisionnels et les procédures d'accès aux données (ex. : réunions de parties prenantes).
  - c) Méthodologie fondamentale et termes clés (environ 1 page)
 

Cette section devrait être une version fortement distillée de la section 2.1 du *Guide méthodologique* et être incluse dans le rapport sommaire de manière à ce que les lecteurs n'ayant pas lu le *Guide méthodologique* comprennent le rapport. On fournira des informations suffisantes pour que les lecteurs ne connaissant pas bien la méthodologie des évaluations comprennent les résultats<sup>4</sup>.

    - i) Décrire brièvement la méthodologie fondamentale d'évaluation des FI&FF.

<sup>3</sup> Le nombre total de pages peut être plus élevé dans le cas de secteur particulièrement complexes comportant plusieurs sous-secteurs distincts. Dans ces cas, à des fins de clarté de l'exposé, on pourra diviser les sections sur les données historiques, les scénarios et les résultats en sections sous-sectorielles, chacune de celles-ci exigeant alors un nombre de pages plus élevé que le nombre indiqué.

<sup>4</sup> Cette section peut être identique à celle qui figure dans le rapport sommaire et dans les autres rapports sectoriels. Elle doit être incluse dans tous les rapports sectoriels car certains lecteurs ne liront peut-être qu'un seul rapport sectoriel.

- ii) Définir brièvement les termes clés utilisés dans le rapport, notamment les flux d'investissement, flux financiers, coûts d'opération et maintenance, entités investisseuses, sources de fonds de FI&FF, scénario de base, scénario d'atténuation, scénario d'adaptation, période d'évaluation et année de référence.
- iii) Expliquer comment ont été traités dans l'évaluation les externalités négatives (ex. : dégâts environnementaux non prévus) et les avantages (ex. : réduction des émissions de gaz à effet de serre, accroissement de la sécurité alimentaire) des mesures d'atténuation et d'adaptation pour lesquels les FI&FF ont été évalués.

## Chapitre 2 : Portée, apports de données et scénarios (10-18 pages)

- 1) Portée du secteur (1 page ou moins selon la complexité)
  - a) Décrire de manière précise la portée du secteur évalué, y inclus les sous-secteurs, le types d'avoirs matériels, les processus, les activités et les entités investisseuses; indiquer les limites géographiques si l'évaluation ne porte pas sur la totalité du pays. Pour éviter les ambiguïtés, il peut être utile dans certains secteurs d'indiquer les sous-secteurs, les composantes et/ou les activités qui ont été exclus.
  - b) Expliquer les raisons qui ont motivé le choix de la portée du secteur.
- 2) Apports de données et scénarios (14-20 pages)
  - a) Période d'évaluation et paramètres de comptabilisation des coûts (1 paragraphe)  
Indiquer la période d'évaluation (ex. : 2005-2030), les unités comptables (ex. : dollars EU 2005) et le/les taux d'actualisation appliqués.
  - b) Approche analytique (1-3 pages)  
Donner une description claire et complète de l'approche analytique appliquée pour l'évaluation sectorielle, à savoir la méthode utilisée pour élaborer le scénario de base et les scénarios d'atténuation ou d'adaptation et pour estimer les FI, FF, les coûts d'O&M et les coûts des subventions (le cas échéant) pour les scénarios. Si les méthodes sont particulièrement complexes et font intervenir un outil de modélisation, donner ici une description sommaire du modèle et inclure une description plus détaillée en annexe. Décrire aussi les données entrées et les procédures (ex. : interpolations ou extrapolations linéaires ou exponentielles) et les hypothèses adoptées pour estimer les valeurs manquantes.
  - c) Valeurs historiques des FI, FF, coûts O&M et coût des subventions (2-3 pages)  
Indiquer les années pour lesquelles les données historiques des FI, FF et coûts d'O&M ont été recueillies et décrire les biens dans lesquels les fonds ont été investis et les investissements programmatiques effectués, durant ces années, ainsi que les biens dans lesquels les fonds ont été investis avant ces années mais qui sont toujours en exploitation au cours de la période historique.  
Décrire les sources des données de FI, FF et O&M et, le cas échéant, des subventions. Décrire aussi les calculs effectués et les hypothèses sur lesquelles sont fondées les estimations pour les données non disponibles. Inclure les références de toutes les sources de données, y inclus les opinions d'experts.  
Présenter les données historiques des FI et FF pour l'année de référence au format du tableau 3. Présenter les données des coûts d'O&M par type d'investissement (un tableau

n'est sans doute pas nécessaire ici) et décrire les principaux types de coûts d'O&M (ex. : salaires, carburant) inclus dans les données, ainsi que les sources de fonds pour les coûts d'O&M (ex. : revenus d'exploitation). Si l'on inclut les subventions dans l'évaluation, décrire celles-ci et présenter les données correspondantes. Présenter toute la série temporelle des données historiques annuelles des FI, FF et O&M (et des subventions le cas échéant) par type d'investissement, entité investisseuse et source de fonds dans une annexe<sup>5</sup>.

Indiquer les résultats notables, en particulier les types d'investissements, entités investisseuses, sources de fonds, coûts d'O&M et subventions significatifs. Décrire également la durée de vie prévue des biens et programmes et les tendances ou changements significatifs s'étant manifestés au cours de la période considérée.

d) Scénario de base (5-7 pages)

i) Description du scénario

Décrire clairement le scénario de base, à savoir l'évolution à prévoir dans le secteur ou les sous-secteurs au cours de la période d'évaluation en l'absence de nouvelles politiques pour faire face aux changements climatiques. Analyser les facteurs qui joueront dans cette évolution, notamment la croissance démographique et la migration, les tendances socioéconomiques, les changements technologiques, les tendances des investissements publics et privés et les plans nationaux et sectoriels. Donner des informations détaillées sur les investissements escomptés dans le scénario de base (biens physiques et programmes), y inclus sur la nature, l'ampleur et le calendrier de ces investissements.

Le type d'informations fournies dans cette section dépendra de la portée du secteur et comprendra les données recueillies à la fin de la 2<sup>e</sup> phase décrite dans le *Guide méthodologique* (« compilation d'autres données d'entrée pour les scénarios »). Ces informations devraient comprendre des projections sur l'offre et la demande (de produits, de terre et/ou de services), des descriptions des installations et de l'infrastructure en place et des plans d'amélioration et d'expansion, et des descriptions des lois, politiques et règlements pertinents. Il conviendra de fournir des informations suffisamment spécifiques sur les investissements escomptés dans les installations et l'infrastructure, et sur les investissements programmatiques (ex. : recherche, éducation, assistance et investissement institutionnel), pour justifier les estimations des FI, des FF et des coûts d'O&M du scénario de base. Il est recommandé de présenter sous forme de tableau les informations sommaires sur les spécifications techniques des investissements dans les installations et l'infrastructure, la portée et l'envergure des investissements programmatiques, et les calendriers et la

<sup>5</sup> Ces données peuvent être imprimées directement à partir des feuilles de calcul utilisées pour compiler les données historiques, au lieu de créer de nouveaux tableaux. Les feuilles de travail « FI&FF historiques », « Données historiques O&M\_Biens pré-hist » « Données historiques O&M\_Biens hist » et « Données historiques sur les subventions » figurant dans le fichier Excel « Exemple\_FeuillesTrav\_FI&FF.xls » illustrent comment l'on peut organiser les feuilles de travail pour compiler les données historiques. On notera que ces feuilles de travail ne constituent pas l'ensemble des feuilles de travail que les pays établiront vraisemblablement pour l'évaluation. Ces feuilles de travail sur les coûts historiques, par exemple, pourront être basées sur d'autres feuilles de travail contenant des inventaires des biens physiques et des programmes, des coûts unitaires d'investissement pour ces biens et programmes et des coûts annuels d'O&M pour les différents types de biens physiques.

durée de vie escomptée de ces deux types d'investissement. Les données volumineuses et les informations complémentaires devraient figurer en annexe au rapport.

- ii) FI, FF, coûts d'O&M et coût des subventions dans le scénario de base  
Présenter les estimations des montants actualisés des FI, FF et des coûts d'O&M pour chaque type d'investissement, par entité investisseuse et source de financement du scénario de base selon le format du tableau 4.  
Présenter les estimations des montants annuels des FI, FF et des coûts d'O&M pour chaque type d'investissement du scénario de base selon le format du tableau 5.  
Décrire les résultats significatifs (types d'investissements significatifs pour les FI et FF, entités investisseuses et sources de financement significatives, coûts d'O&M significatifs, fluctuations annuelles significatives des investissements et des coûts d'O&M).  
Si l'on a inclus les subventions, présenter les résultats les concernant dans un paragraphe distinct.

e) Scénario d'atténuation ou d'adaptation (5-7 pages)

- i) Description du scénario  
Décrire clairement le scénario d'atténuation ou d'adaptation, à savoir l'évolution à prévoir dans le secteur ou les sous-secteurs au cours de la période d'évaluation en présence de nouvelles politiques pour faire face aux changements climatiques. On évitera de répéter ici ce qui a été dit dans la section précédente; on pourra y renvoyer le lecteur si besoin est. Donner une description complète des mesures spécifiques d'atténuation ou d'adaptation qui seront mises en œuvre et des implications de ces mesures pour l'évolution du secteur. On inclura dans la description des informations précises sur le cadre temporel, le nombre et les spécifications techniques des investissements dans les installations et l'infrastructure, ainsi que sur le cadre temporel, les caractéristiques et l'envergure des investissements programmatiques. Décrire également les avantages escomptés et les externalités négatives éventuelles des mesures.

Comme dans la section précédente, le type d'informations fournies dans cette section dépendra de la portée du secteur et comprendra les données recueillies à la fin de la 2<sup>e</sup> phase décrite dans le *Guide méthodologique* (« compilation d'autres données d'entrée pour les scénarios »). Il conviendra de fournir des informations suffisamment spécifiques sur les investissements escomptés dans les installations et l'infrastructure, et sur les investissements programmatiques pour justifier les FI, les FF et les coûts d'O&M inclus dans le chapitre des résultats du rapport. Il est recommandé de présenter sous forme de tableau les informations sommaires sur les spécifications techniques des investissements dans les installations et l'infrastructure, la portée et l'envergure des investissements programmatiques, et les calendriers et la durée de vie escomptée de ces deux types d'investissement. Les données volumineuses et les informations complémentaires devraient figurer en annexe au rapport.

- ii) FI, FF, coûts d'O&M et coût des subventions dans le scénario d'atténuation ou d'adaptation  
 Présenter les estimations des montants actualisés des FI, FF et des coûts d'O&M pour chaque type d'investissement du scénario d'atténuation ou d'adaptation, selon le format du tableau 6.  
 Présenter les estimations des montants annuels des FI, FF et des coûts d'O&M pour chaque type d'investissement du scénario d'atténuation ou d'adaptation, selon le format du tableau 7.  
 Décrire les résultats significatifs (types d'investissements significatifs pour les FI et FF, entités investisseuses et sources de financement significatives, changements annuels significatifs des investissements).  
 Si l'on a inclus les subventions, présenter les résultats les concernant dans un paragraphe distinct.

### Chapitre 3 : Résultats (12-18 pages)

- 1) Changements incrémentaux des FI, FF, coûts O&M et coûts des subventions (3-4 pages)  
 Présenter les estimations des montants incrémentaux cumulés pour les FI, FF et les coûts d'O&M pour chaque type d'investissement et pour tous les types d'investissements, selon le format du tableau 8.  
 Présenter les estimations des montants incrémentaux annuels pour les FI, FF et les coûts d'O&M pour chaque type d'investissement et pour tous les types d'investissements, selon le format du tableau 9.

On notera que les types d'investissements figurant dans les tableaux 8 et 9 doivent comprendre tous les types d'investissements inclus dans les scénarios, de manière à ce que les augmentations et les diminutions des investissements et des coûts d'O&M pour chaque type d'investissement soient présentées dans ces tableaux. Par exemple, si le scénario de base comprenait des centrales électriques à charbon traditionnelles et des centrales hydroélectriques, et si le scénario d'atténuation comprenait des centrales électriques à charbon traditionnelles, des centrales électriques à charbon évoluées, des centrales hydroélectriques et des aérogénérateurs, il conviendra d'inclure ces quatre types d'installations de génération d'électricité dans les tableaux 8 et 9. Les valeurs négatives figurant dans ces tableaux indiquent une diminution des coûts entre le scénario de base et le scénario d'atténuation/adaptation tandis que des valeurs positives indiquent une augmentation des coûts.

Décrire les résultats significatifs. On décrira ici les augmentations et les diminutions significatives des montants des FI, des FF et des coûts d'O&M annuels et cumulés pour chaque type d'investissement et pour tous les types d'investissements. Expliquer comment les changements de types d'investissement dans le temps sont reflétés dans l'évolution des FI et FF (ex. : réorientation des investissements dans les centrales à

charbon traditionnelles en faveur des centrales à charbon évoluées)<sup>6</sup>. On indiquera aussi quelles entités investisseuses et quelles sources d'investissement seraient responsables des changements incrémentaux d'investissements significatifs. Si l'on a inclus les subventions, présenter les résultats les concernant dans un paragraphe distinct.

## 2) Implications politiques (2-4 pages)

Décrire les priorités en matière d'investissement, compte tenu des coûts incrémentaux et des avantages connexes de ces investissements et des objectifs de développement sectoriels et nationaux.

Étant donné ces priorités, décrire les mesures de politiques qui pourraient amener les entités investisseuses à appliquer les mesures évaluées et à modifier leurs investissements (ex. : instruments économiques de type fiscal, instruments réglementaires tels que des normes pour les portefeuilles de carburants, accords volontaires, diffusion d'information et démonstrations). Distinguer entre les sources de financement publiques et privées ainsi qu'entre les sources intérieures et étrangères. S'il y a lieu, inclure des tableaux indiquant sous forme sommaire les mesures politiques pour chaque mesure.

Indiquer les obstacles susceptibles de s'opposer à la mise en œuvre (financiers, informationnels, désincitatifs), en précisant dans quelle mesure ces obstacles affectent les entités investisseuses publiques et privées.

## 3) Incertitudes clés et limitations de la méthodologie (1-2 pages)

Indiquer les incertitudes clés et les limitations de la méthodologie, ainsi que les points sur lesquels il conviendrait de concentrer les efforts analytiques futurs.

## Références

Indiquer les références complètes pour toutes les citations, y inclus les matériels imprimés, matériels électroniques et communications personnelles.

---

<sup>6</sup> On notera que les tableaux 8 et 9 rendent compte des augmentations et des diminutions des investissements, mais pas des changements d'un type d'investissements à un autre, ce qui exigerait des matrices de changement.



**Tableau 3: Données de FI & FF pour l'année de référence, par types d'investissement, entités investisseuses et sources de fonds**

Note : Il conviendra de changer le nombre de colonnes de ce tableau selon le nombre de types d'investissements pour lesquels on a recueilli des données. Il conviendra peut-être aussi de changer l'année de référence indiquée dans la rangée supérieure du tableau et le libellé des unités (millions de \$EU 2005). L'année de référence doit être l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles; bien que 2005 soit l'année recommandée, on pourra retenir une année plus ancienne ou plus récente. Les FI des ménages et les FI et FF des entreprises doivent être nets de subventions. Si les coûts des subventions sont inclus explicitement dans l'évaluation, les sources intérieures pour les FI et FF des entités gouvernementales doivent comprendre ces coûts et il conviendra de le signaler dans une note inframarginale.

Entité investisseuse	Source des fonds des FI&FF		FI et FF pour l'année de référence (2005) pour chaque type d'investissement (en millions de \$EU 2005)							
			Type d'investissement 1		Type d'investissement 2		Type d'investissement 3		Type d'investissement 4	
			FI	FF	FI	FI	FI	FF	FI	FF
Ménages	Intérieur	Avoirs et dettes								
	Total Fonds des ménages (tous intérieurs)									
Entreprises	Intérieur	Avoirs intérieurs (y inclus cash flow interne)								
		Emprunt intérieur (obligations et prêts)								
		Total Sources intérieures								
	Étranger	Investissement étranger direct (IED)								
		Emprunts de l'étranger (prêts)								
		Aide de l'étranger (APD)								
		Total Sources étrangères								
	Total Fonds des entreprises									
Entités gouvernementales	Intérieur	Fonds intérieurs (budgétaires)								
	Étranger	Emprunts de l'étranger (prêts)								
		Aide extérieure bilatérale (APD bilatérale)								
		Aide extérieure multilatérale (APD multilatérale)								
		Total Sources étrangères								
	Total Fonds de l'État									
Total										













**Tableau 10: Montants annuels incrementaux des FI par type d'investissement**

Note : Ce tableau est présenté en 2 parties de par les limites imposées par la mise en page. Afin d'illustrer les calculs différentiels, la première ligne du tableau est complétée avec des notes (étiquettes).

Année	Montants annuels des FI par type d'investissement (million 2005US\$)																	
	Ménages			Entreprises														
	Intérieur			Intérieur						Étranger								
	Avoirs et dettes			Avoirs intérieurs (y inclus cash flow interne)			Emprunt intérieur (obligations et prêts)			Investissement étranger direct (IED)			Emprunts de l'étranger (prêts)			Aide de l'étranger (APD)		
	BS*	CCS**	Δ	BS	CCS	Δ	BS	CCS	Δ	BS	CCS	Δ	BS	CCS	Δ	BS	CCS	Δ
2005	A1	B1	C1= B1-A1	D1	E1	F1= E1-D1	G1	H1	I1= H1-G1	J1	K1	L1= K1-J1	M1	N1	O1= N1-M1	P1	Q1	R1= Q1-P1
2006																		
2007																		
2008																		
... Lignes supplémentaires devraient être ajoutées pour les années intermédiaires (2009-2029)																		
2030																		

Année	Montants annuels des FI par type d'investissement (continué) (million 2005US\$)																	
	Entités gouverne-mentales																	
	Intérieur			Intérieur														



	Fonds intérieurs (budgétaires)			Emprunts de l'étranger (prêts)			Aide extérieure bilatérale (APD bilatérale)			Aide extérieure multilatérale (APD multilatérale)		
	BS	CCS	$\Delta$	BS	CCS	$\Delta$	BS	CCS	$\Delta$	BS	CCS	$\Delta$
<b>2005</b>	S1	T1	U1= T1-S1	V1	W1	X1= W1-V1	Y1	Z1	AA1= Z1-Y1	AB1	AC1	AD1= AC1-AB1
<b>2006</b>												
<b>2007</b>												
<b>2008</b>												
<i>... Lignes supplémentaires devraient être ajoutées pour les années intermédiaires (2009-2029)</i>												
<b>2030</b>												

\*BS – Scénario de base

\*CCS – Scénario d'adaptation/atténuation